

ADJUVANT

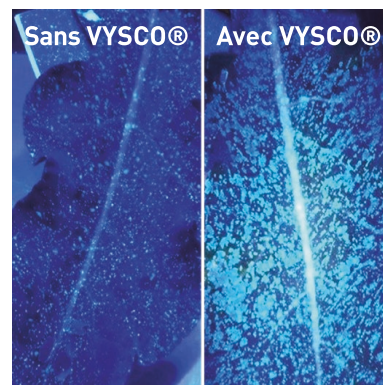
Vysco®

SOUFFLET
AGRICULTURE

POUR BOUILLIES FONGICIDES

**Anti-mousse - Limitation de dérive
Rétenteur - Mouillant
Pénétrant - Adhésif**

L'ADJUVANT THIXOTROPE
POUR BOOSTER L'EFFICACITÉ DES FONGICIDES



USAGES HOMOLOGUÉS

Adjuvant* bouillie **FONGICIDE**
TOUTES CULTURES

CRÉNEAUX D'UTILISATION

Tous les fongicides

- du T1 au T3 en céréales,
- complexe maladies colza,
- cercosporiose betterave,
- mildiou pomme de terre et oignon,
- rouille poireau,
- fongicides pois, haricot,...

DOSE D'UTILISATION RECOMMANDÉE

0,5 % du volume de bouillie.
0,5 l/ha entre 100 et 130 L/ha.

À mettre en dernier dans la cuve.
Voir autres recommandations sur l'étiquette.

FONCTIONNALITÉS



Il améliore la qualité de la bouillie

Sa fonctionnalité anti-mousse limite la formation de mousse au moment de la préparation de la bouillie.



Il agit sur la qualité de la pulvérisation et réduit la dérive

Il recalibre les gouttelettes de pulvérisation et limite ainsi la dérive :

- de -40% avec une buse à fente
- et jusqu'à -93% avec une buse antidérive de classe 1.



Il augmente fortement la rétention de la gouttelette sur la végétation

Sa propriété thixotrope rend les gouttelettes de pulvérisation visqueuses et très collantes :

- jusqu'à 40% de bouillie retenue en plus.



Il étale les gouttelettes de pulvérisation

Il augmente la surface de contact de la gouttelette sur la végétation :

- pour améliorer la couverture de la végétation
- et maximiser les portes d'entrée des fongicides associés.



Il assure une pénétration maximale

Sa formulation huileuse augmente la quantité et la vitesse de pénétration des fongicides pénétrants et systémiques associés dans la plante à protéger.



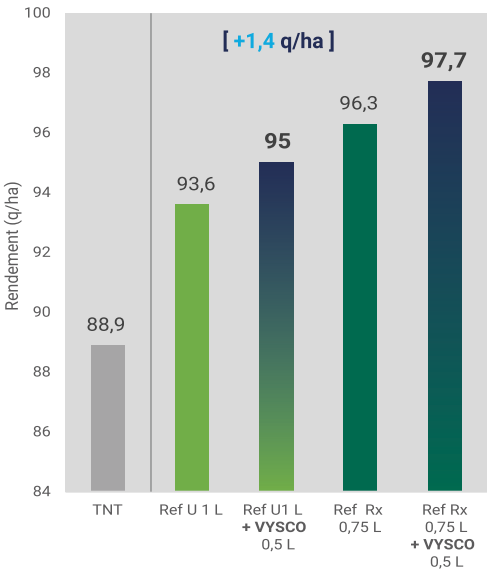
Il augmente la résistance au lessivage par son effet adhésif

Il limite le lessivage des fongicides de contact par la pluie ou l'irrigation. L'activité du fongicide associé est prolongée pour une meilleure efficacité finale

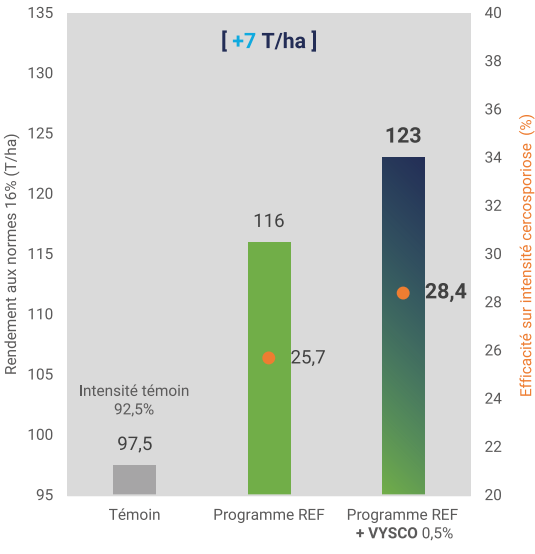


EFFICACITÉ PROUVÉE !

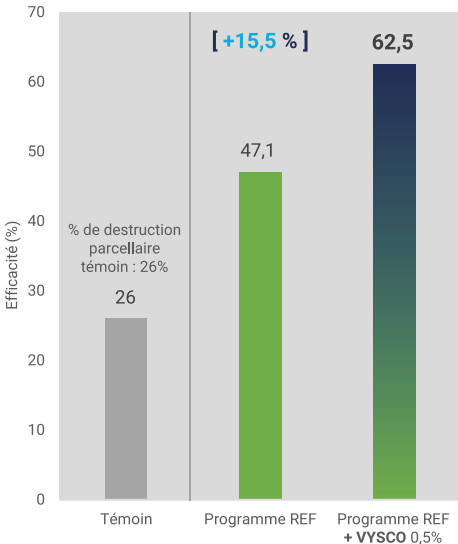
Synthèse 3 essais fongicides céréales DFE -2025
Rendement (q/ha)
Application au stade DFE – Volume 120 L/ha



Essai fongicide cercosporiose betteraves - 2025
% efficacité cercosporiose et rendement
3 applications - 130 L/ha



Essai fongicide mildiou oignons - 2025
% efficacité mildiou (Fredon HDF)
6 applications - 200 L/ha



VYSCO® : AMM n° 2190258 – 215,6 g/L esters méthyliques d'acides gras, C16-C18 et C18 insaturés - © Marque déposée DE SANGOSSE S.A.S – Détenteur de l'AMM : Comptoir Commercial des Lubrifiants - P391 : Recueillir le produit répandu, P501 : Eliminer le contenu/le contenant dans une installation d'incinération agréée, SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage, Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface, Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes, SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau pour les usages sur cultures fruitières et vigne, sauf si la préparation phytopharmaceutique requiert une zone non traitée plus large, SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau pour les usages autres que cultures fruitières et vigne, sauf si la préparation phytopharmaceutique requiert une zone non traitée plus large - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> DE SANGOSSE S.A.S, au capital de 8.347.208 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse [France] - Tél. : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Décembre 2025 - Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr, Crédit photo © DE SANGOSSE S.A.S. - © Istock



Danger pour le milieu aquatique – Toxicité chronique [catégorie 2]
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement